

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00076

Numéro SIREN : 440 676 989

Nom ou dénomination : FERNEYDIS

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2019 sous le numéro de dépôt 11070

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 19/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/11070

Déposant :

Nom/dénomination : FERNEYDIS

Forme juridique :

N° SIREN : 440 676 989

N° gestion : 2002 B 00076

Désignation de l'entreprise SAS FERNEYDISDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise route de Meyrin 01210 FERNEY VOLTAIREDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 4 0 6 7 6 9 8 9 0 0 0 1 3Néant ☐ *Exercice N clos le,
28/02/2019

				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	35 902	AG	35 318	583	
		Fonds commercial (1)		AH	20 860 969	AI		20 860 969	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	2 058 061	AO		2 058 061	
		Constructions		AP	11 732 375	AQ	6 747 331	4 985 043	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	2 689 010	AS	2 342 654	346 355	
		Autres immobilisations corporelles		AT	3 806 241	AU	2 579 800	1 226 440	
		Immobilisations en cours		AV	3 653 543	AW		3 653 543	
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD	1 027 469	BE		1 027 469	
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	30	BI		30	
TOTAL (II)				BJ	45 863 602	BK	11 705 105	34 158 497	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	17 012	BM		17 012	
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	6 989 124	BU	303 588	6 685 536	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	63 772	BY	10 636	53 136	
		Autres créances (3)		BZ	3 893 176	CA		3 893 176	
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
		Disponibilités		CF	4 836 343	CG		4 836 343	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	71 168	CI		71 168		
	TOTAL (III)		CJ	15 870 597	CK	314 224	15 556 373		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN	1 000 562			1 000 562		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	62 734 761			IA	12 019 329	50 715 432
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	24 877
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :				Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise <u>SAS FERNEYDIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>250 000</u>)	DA	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	25 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	20 308 085
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 115 742
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	1 427 097
	TOTAL (I)	DL	27 125 926
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 232 203
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	1 232 203
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 150 585
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	711 036
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 803 969
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 479 350
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 951
	Autres dettes	EA	208 409
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	22 357 302
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	50 715 432
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 831 509
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SAS FERNEYDIS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	87 671 244	FB		FC	87 671 244	
	Production vendue { biens * services *	FD	3 226 179	FE		FF	3 226 179	
		FG	1 847 394	FH		FI	1 847 394	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	92 744 818	FK		FL	92 744 818	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	36 541	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	445 103	
	Autres produits (1) (11)					FQ	258 546	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	93 485 008
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	69 215 684	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(86 953)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 457 573	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 008	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 547 030	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 205 979	
	Salaires et traitements*					FY	3 337 261	
	Charges sociales (10)					FZ	1 269 943	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	860 387
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	314 224
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	10 019	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	85 135 158
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	8 349 850	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	153 513	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	19 065	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	985 457	
	Différences positives de change					GN	273 821	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 431 857	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 000 562	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	84 731	
	Différences négatives de change					GS	354	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 085 648	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	346 209	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8 696 059	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]

Désignation de l'entreprise		SAS FERNEYDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	41 589	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	41 589	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	14 156	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	124 840	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	138 996	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(97 407)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	1 049 039	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	2 433 870	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	94 958 455	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	89 842 712	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	5 115 742	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	-- Crédit-bail mobilier *			HP	
		-- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	38 679
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	7 819
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	96 482
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6	
		obligatoires			A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Ecart de règlements				13 937		
Amortissements dérogatoires				100 478		
Provisions pour risques et charges				24 361		
Régularisation des tiers				218	10 570	
Régularisation des provisions					31 018	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Hacem", written over a horizontal line.

Règles et méthodes comptables

SAS FERNEYDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2019, dont le total est de 50 715 433 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 5 115 743 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2018 au 28/02/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 5 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 4 à 10 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

10



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes les conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée. Le stock est évalué suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

11

Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 148 514 euro a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

12



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société RHODANIENNE D'ALIMENTATION a été absorbée via une fusion par la société FERNEYDIS. Cette fusion, approuvée par décision collective du 28 février 2019, est rétroactive au premier jour de l'exercice et est placée sous le régime spécial des fusions prévu à l'article 210 A du code général des impôts.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

13



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	17 115 089	3 745 880		20 860 970
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 902			35 902
Immobilisations incorporelles	17 150 991	3 745 880		20 896 872
- Terrains		2 058 061		2 058 062
- Constructions sur sol propre		10 933 317		10 933 317
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	471 100	327 958		799 058
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	632 581	2 413 388	356 959	2 689 010
- Installations générales, agencements aménagements divers	774 637	2 992 902	118 455	3 649 084
- Matériel de transport	84 829			84 829
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 007	45 631	36 311	72 328
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	96 906	3 556 637		3 653 543
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 123 059	22 327 894	511 725	23 939 232
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 678 844		9 678 844	
- Autres titres immobilisés	1 016 728	10 740		1 027 469
- Prêts et autres immobilisations financières	12 858		12 827	30
Immobilisations financières	10 708 430	10 740	9 691 671	1 027 499
ACTIF IMMOBILISE	29 982 480	26 084 514	10 203 396	45 863 603

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	28/02/2019
Éléments achetés	30 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	20 830 969
Total	20 860 970



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

14



[Signature]

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 566	3 752		35 318
Immobilisations incorporelles	31 566	3 752		35 318
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		6 176 852		6 176 853
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	201 361	369 117		570 479
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	472 443	2 227 170	356 959	2 342 655
- Installations générales, agencements aménagements divers	462 619	2 128 615	118 455	2 472 779
- Matériel de transport	18 898	16 966		35 864
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	61 339	46 129	36 311	71 158
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 216 660	10 964 849	511 725	11 669 787
ACTIF IMMOBILISE	1 248 226	10 968 601	511 725	11 705 105



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

15

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 028 147 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	63 772	38 895	24 877
Autres	3 893 176	3 893 176	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	71 168	71 168	
Total	4 028 147	4 003 240	24 907
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	12 807		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	25 626
Avoirs à recevoir	328
Ristournes à recevoir	552 649
Part publicitaire à recevoir	828 000
Divers - produits à recevoir	2 813
Total	1 409 415



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

16

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 250 000,00 euro décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 62,50 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	62,50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	62,50

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		1 427 097		1 427 098
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		1 427 097		1 427 098
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		100 478		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

17

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	985 457	1 000 562	985 457		1 000 562
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	207 280	24 361			231 642
Total	1 192 737	1 024 923	985 457		1 232 204
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		1 000 562	985 457		
Exceptionnelles		24 362			

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision pour assignation Galec	207 280		
Provision litige prud'homal	24 361		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

18



[Signature]

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 357 303 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	11 150 586	3 122 341	7 502 258	525 987
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	119 716	32 758	86 958	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 803 970	7 803 970		
Dettes fiscales et sociales	2 478 468	2 067 878		410 590
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 951	3 951		
Autres dettes (**)	800 612	800 612		
Produits constatés d'avance				
Total	22 357 303	13 831 510	7 589 216	936 577
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 686 369			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 119 394			
(**) Dont envers les associés	497 513			



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

19

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Achats a payer	2 845
Transport et frais acces à payer	19 300
Redevance centrale à payer	1 003 200
Achats a payer	165 993
Energies factures à payer	76 862
Locations a payer	9 067
Maintenance a payer	8 740
Assurances a payer	1 295
Assurance vehicule a pay	1 721
Panel gestion a payer	4 020
Frais assemblee a payer	144
Droits auteur a payer	3 131
Honoraires a payer	75 590
Publicite a payer	58 889
Interim à payer	21 600
Affranchissements a payer	750
Cotisations à payer	149 405
Int.courus s/emprunt	5 012
Int.courus s/particip.salariés	666
Associés - intérêts courus	38 679
Dette conges a payer	246 240
Primes annuelles a payer	36 760
Interessement a payer	639 026
Participation salaries a payer	410 590
Salaire a payer	24 200
Agefiph a payer	2 890
Contribution solidarite	134 300
Taxe additionnelle a apayer	286 000
Charges sociales / cp	78 800
Taxe publicite a payer	12 846
Cet a payer	66 700
Taxe fonciere a payer	29 300
Investissement construc	17 208
Formation continue a payer	5 152
Total	3 636 920



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

20

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Edf eau fioul d avance	338		
Ss traitance d avance	1 659		
Locations mobilières d avance	4 337		
Maintenance d avance	23 550		
Assurances d avance	24 693		
Honoraires d avance	1 530		
Publicites d avance	1 719		
Affranchissement s avance	1 042		
Médecine du travail d avance	12 300		
Total	71 168		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

21

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 226 179		3 226 179
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	87 671 245		87 671 245
Produits des activités annexes	1 847 394		1 847 394
TOTAL	92 744 818		92 744 818

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 38 679 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Ecart de réglemets	13 938	
Amortissements dérogatoires	100 478	
Provisions pour risques et charges	24 362	
Régularisation des tiers	219	10 570
Régularisation des provisions		31 019
TOTAL	138 997	41 589



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

22

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	8 696 060	2 796 492	5 899 568
+ Résultat exceptionnel	-97 408	-32 469	-64 939
- Participations des salariés	1 049 039	330 153	718 886
Résultat comptable	7 549 613	2 433 870	5 115 743
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

23

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 20 573 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	1 427 098
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	1 427 098
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	1 500 571
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 500 571
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	20 573
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2013, la société SAS FERNEYDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING CME.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration.
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

24



Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 159 personnes dont 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	144	
Ouvriers		
Total	159	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Holding CME

Forme : SAS

SIREN : 78975966900011

Au capital de : 12 507 000 euro

Adresse du siège social :

Route de Meyrin

01210 Ferney Voltaire



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

25

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	3 527 058
<i>Engagements</i>	36 986
Avals et cautions	3 564 044
Engagements en matière de pensions	136 663
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	3 700 707
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 136 663 euro
Parallèlement, l'entreprise a souscrit un contrat d'assurance collective auprès d'un organisme extérieur légalement agréé à cet effet.
Le montant des fonds constitué au 28/02/18 est valorisé à 42 396 €.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

26

FERNEYDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 250 000 Euros
Siège social : Route de Meyrin
01210 FERNEY VOLTAIRE

R.C.S. : 440 676 989 RCS BOURG EN BRESSE
SIRET : 440 676 989 000 13

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 28 FEVRIER 2019)

* Distribution de dividendes :2 012 000, 00 Euros
* Réserve ordinaire.....3 103 742,97 Euros

5 115 742,97 Euros

Le dividende global de 2 012 000 Euros, soit 503 Euros par action, est éligible, soit - au prélèvement forfaitaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 4 024 Euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 2 007 976 Euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvements.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
2016	375.00 €	375.00 € (soit un montant global de 3 000 €)	375.00 € (soit un montant global de 1 497 000 €)
2017	375,00	375,00 € (soit un montant global de 3 000 €)	375,00 € (soit un montant global de 1 497 000 €)
2018	2 261,33 €	2 261,33 € (soit un montant global de 18 090,64 €)	2 261,33 € (soit un montant global de 9 027 229,36 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 AOUT 2019

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Distribution de dividendes :	2 012 000, 00 Euros
* Réserve ordinaire.....	3 103 742,97 Euros
	<hr/> 5 115 742,97 Euros

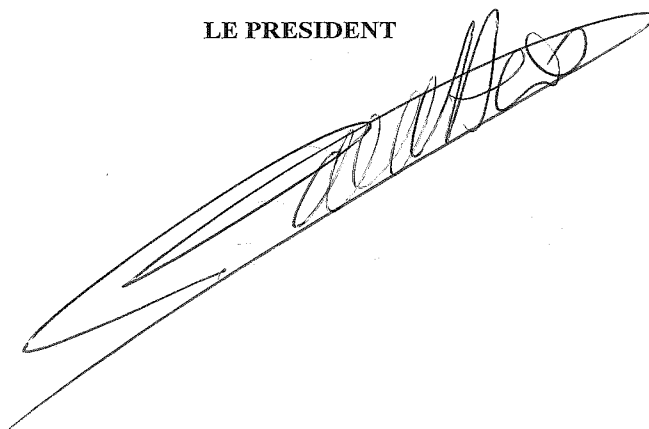
Le dividende global de 2 012 000 Euros, soit 503 Euros par action, est éligible, soit - au prélèvement forfaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 4 024 Euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 2 007 976 Euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvements.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
2016	375.00 €	375.00 € (soit un montant global de 3 000 €)	375.00 € (soit un montant global de 1 497 000 €)
2017	375,00	375,00 € (soit un montant global de 3 000 €)	375,00 € (soit un montant global de 1 497 000 €)
2018	2 261,33 €	2 261,33 € (soit un montant global de 18 090,64 €)	2 261,33 € (soit un montant global de 9 027 229,36 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

LE PRESIDENT





Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

EXEMPLAIRE GREFFE

FERNEYDIS
S.A.S. au capital de 250 000 Euros

183 Rue de Meyrin

01 210 FERNEY VOLTAIRE

440 676 989 RCS BOURG EN BRESSE

SIÈGE SOCIAL

LYON

Le Thelemos
12-15, quai du Commerce
C.P. 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55

BUREAUX

PARIS

6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47

VALRÉAS

22, cours Jean Jaurès
BP 115
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97

VILLEFRANCHE s/SAÔNE

167, rue Charles Germain
59400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43

www.orial.fr

Membre du réseau



Audit Statutaire Premium
REF 19801

SAS FERNEYDIS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 28 février 2019

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon.
SAS inscrite à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Rhône-Alpes, Paris Ile-de-France et Provence Alpes Côte d'Azur.
S.A.S. au capital de 3 762 911 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 février 2019

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FERNEYDIS relatifs à l'exercice clos le 28 février 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 31 juillet 2019

Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs





Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2019	Net 28/02/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires	35 902	35 318	584	4 336
Fonds commercial (1)	20 860 970		20 860 970	17 115 089
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 058 062		2 058 062	
Constructions	11 732 375	6 747 331	4 985 044	269 739
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 689 010	2 342 655	346 356	160 138
Autres immobilisations corporelles	3 806 241	2 579 801	1 226 440	379 617
Immobilisations corporelles en cours	3 653 543		3 653 543	96 906
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				9 678 844
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 027 469		1 027 469	1 016 728
Prêts				12 808
Autres immobilisations financières	30		30	50
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	45 863 603	11 705 105	34 158 497	28 734 254
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	17 012		17 012	21 021
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 989 125	303 588	6 685 537	6 565 207
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	63 772	10 636	53 136	45 674
Autres créances	3 893 176		3 893 176	3 127 527
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				2 000 000
Disponibilités	4 836 344		4 836 344	11 421 376
Charges constatées d'avance (3)	71 168		71 168	91 768
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 870 597	314 224	15 556 373	23 272 573
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	1 000 562		1 000 562	985 457
TOTAL GENERAL	62 734 762	12 019 329	50 715 433	52 992 284
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				20
(3) Dont à plus d'un an (brut)			24 877	21 152



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

4



Bilan passif

	28/02/2019	28/02/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 308 086	23 706 546
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 115 743	5 646 859
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 427 098	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	27 125 926	29 628 406
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 232 204	1 192 737
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 232 204	1 192 737
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 150 586	8 580 647
Emprunts et dettes financières diverses (3)	711 037	3 504 421
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 803 970	7 232 844
Dettes fiscales et sociales	2 479 350	2 622 551
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 951	22 098
Autres dettes	208 409	208 581
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	22 357 303	22 171 142
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	50 715 433	52 992 284
(1) Dont à plus d'un an (a)	8 525 792	7 487 553
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 831 511	14 683 589
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

5



Compte de résultat

	28/02/2019	28/02/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	87 671 245	93 665 878
Production vendue (biens)	3 226 179	3 596 325
Production vendue (services)	1 847 394	1 718 266
Chiffre d'affaires net	92 744 818	98 980 468
<i>Dont à l'exportation</i>		149
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	36 541	55 581
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	445 104	388 395
Autres produits	258 546	183 450
Total I	93 485 009	99 607 895
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	69 215 684	74 112 194
Variations de stock	-86 954	-212 334
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 457 573	2 413 091
Variations de stock	4 008	4 476
Autres achats et charges externes (a)	6 547 031	9 208 337
Impôts, taxes et versements assimilés	1 205 980	1 286 241
Salaires et traitements	3 337 261	3 433 009
Charges sociales	1 269 943	1 472 164
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	860 388	183 535
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	314 224	348 621
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	10 020	8 973
Total II	85 135 158	92 258 306
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	8 349 851	7 349 589
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		799 694
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	153 514	152 428
Autres intérêts et produits assimilés (3)	19 066	23 000
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	985 457	1 109 639
Différences positives de change	273 821	90 558
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 431 858	2 175 318
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 000 562	985 457
Intérêts et charges assimilées (4)	84 732	53 177
Différences négatives de change	355	93
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		24
Total VI	1 085 648	1 038 750
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	346 209	1 136 568
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 696 060	8 486 157



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

6



Compte de résultat (suite)

	28/02/2019	28/02/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	41 589	241 887
Sur opérations en capital		152 793
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	41 589	394 680
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	14 157	20 918
Sur opérations en capital		29 631
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	124 840	207 280
Total charges exceptionnelles (VIII)	138 997	257 829
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-97 408	136 850
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 049 039	999 209
Impôts sur les bénéfices (X)	2 433 870	1 976 939
Total des produits (I+III+V+VII)	94 958 456	102 177 893
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	89 842 713	96 531 033
BENEFICE OU PERTE	5 115 743	5 646 859
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		799 694
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	38 679	35 068



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

7



Annexe



A handwritten signature in black ink.

Règles et méthodes comptables

SAS FERNEYDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2019, dont le total est de 50 715 433 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 115 743 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2018 au 28/02/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 5 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 4 à 10 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

10



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes les conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée. Le stock est évaluée suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

11



Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 148 514 euro a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

12



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société RHODANIENNE D'ALIMENTATION a été absorbée via une fusion par la société FERNEYDIS. Cette fusion, approuvée par décision collective du 28 février 2019, est rétroactive au premier jour de l'exercice et est placée sous le régime spécial des fusions prévu à l'article 210 A du code général des impôts.

Cette opération affecte la comparabilité entre les exercices clos au 28 février 2019 et 28 février 2018. Au cumul des deux sociétés:

Le résultat 02/18, neutralisé des produits financiers internes, serait de 5 646K €.

Le total bilan 02/18, neutralisé des titres SRA détenus par FERNEYDIS, serait de 55 656K €.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

13



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	17 115 089	3 745 880		20 860 970
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 902			35 902
Immobilisations incorporelles	17 150 991	3 745 880		20 896 872
- Terrains		2 058 061		2 058 062
- Constructions sur sol propre		10 933 317		10 933 317
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	471 100	327 958		799 058
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	632 581	2 413 388	356 959	2 689 010
- Installations générales, agencements aménagements divers	774 637	2 992 902	118 455	3 649 084
- Matériel de transport	84 829			84 829
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 007	45 631	36 311	72 328
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	96 906	3 556 637		3 653 543
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 123 059	22 327 894	511 725	23 939 232
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 678 844		9 678 844	
- Autres titres immobilisés	1 016 728	10 740		1 027 469
- Prêts et autres immobilisations financières	12 858		12 827	30
Immobilisations financières	10 708 430	10 740	9 691 671	1 027 499
ACTIF IMMOBILISE	29 982 480	26 084 514	10 203 396	45 863 603

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	28/02/2019
Éléments achetés	30 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	20 830 969
Total	20 860 970



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50



Signature

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 566	3 752		35 318
Immobilisations incorporelles	31 566	3 752		35 318
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		6 176 852		6 176 853
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	201 361	369 117		570 479
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	472 443	2 227 170	356 959	2 342 655
- Installations générales, agencements aménagements divers	462 619	2 128 615	118 455	2 472 779
- Matériel de transport	18 898	16 966		35 864
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	61 339	46 129	36 311	71 158
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 216 660	10 964 849	511 725	11 669 787
ACTIF IMMOBILISE	1 248 226	10 968 601	511 725	11 705 105



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

15



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 028 147 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	63 772	38 895	24 877
Autres	3 893 176	3 893 176	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	71 168	71 168	
Total	4 028 147	4 003 240	24 907
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	12 807		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	25 626
Avoirs à recevoir	328
Ristournes à recevoir	552 649
Part publicitaire à recevoir	828 000
Divers - produits à recevoir	2 813
Total	1 409 415



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 250 000,00 euro décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 62,50 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	62,50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	62,50

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		1 427 097		1 427 098
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		1 427 097		1 427 098
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		100 478		
Exceptionnelles				



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

17



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	985 457	1 000 562	985 457		1 000 562
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	207 280	24 361			231 642
Total	1 192 737	1 024 923	985 457		1 232 204
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		1 000 562	985 457		
Exceptionnelles		24 362			

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision pour assignation Galec	207 280		
Provision litige prud'homal	24 361		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

18



Handwritten signature

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 357 303 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	11 150 586	3 122 342	7 046 014	982 230
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	119 716	32 758	86 958	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 803 970	7 803 970		
Dettes fiscales et sociales	2 478 468	2 067 878		410 590
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 951	3 951		
Autres dettes (**)	800 612	800 612		
Produits constatés d'avance				
Total	22 357 303	13 831 511	7 132 972	1 392 820
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 686 369			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 119 394			
(**) Dont envers les associés	497 513			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	10 718 070	10 718 070	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	10 718 070	10 718 070	



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

19



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Achats a payer	2 845
Transport et frais acces à payer	19 300
Redevance centrale à payer	1 003 200
Achats a payer	165 993
Energies factures à payer	76 862
Locations a payer	9 067
Maintenance a payer	8 740
Assurances a payer	1 295
Assurance vehicule a pay	1 721
Panel gestion a payer	4 020
Frais assemblee a payer	144
Droits auteur a payer	3 131
Honoraires a payer	75 590
Publicite a payer	58 889
Interim à payer	21 600
Affranchissements a payer	750
Cotisations à payer	149 405
Int.courus s/emprunt	5 012
Int.courus s/particip.salariés	666
Associés - intérêts courus	38 679
Dette conges a payer	246 240
Primes annuelles a payer	36 760
Intersement a payer	639 026
Participation salaries a payer	410 590
Salaire a payer	24 200
Agefiph a payer	2 890
Contribution solidarite	134 300
Taxe additionnelle a apayer	286 000
Charges sociales / cp	78 800
Taxe publicite a payer	12 846
Cet a payer	66 700
Taxe fonciere a payer	29 300
Investissement construc	17 208
Formation continue a payer	5 152
Total	3 636 920



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

20



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Edf eau fioul d avance	338		
Ss traitance d avance	1 659		
Locations mobilières d avance	4 337		
Maintenance d avance	23 550		
Assurances d avance	24 693		
Honoraires d avance	1 530		
Publicités d avance	1 719		
Affranchissement s avance	1 042		
Médecine du travail d avance	12 300		
Total	71 168		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

21



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 226 179		3 226 179
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	87 671 245		87 671 245
Produits des activités annexes	1 847 394		1 847 394
TOTAL	92 744 818		92 744 818

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 38 679 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Ecart de réglemets	13 938	
Amortissements dérogatoires	100 478	
Provisions pour risques et charges	24 362	
Régularisation des tiers	219	10 570
Régularisation des provisions		31 019
TOTAL	138 997	41 589



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

22



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	8 696 060	2 796 492	5 899 568
+ Résultat exceptionnel	-97 408	-32 469	-64 939
- Participations des salariés	1 049 039	330 153	718 886
Résultat comptable	7 549 613	2 433 870	5 115 743
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

23

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 20 573 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	1 427 098
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	1 427 098
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	1 500 571
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 500 571
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	20 573
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2013, la société SAS FERNEYDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING CME.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration.
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

24



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 159 personnes dont 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	144	
Ouvriers		
Total	159	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Holding CME

Forme : SAS

SIREN : 78975966900011

Au capital de : 12 507 000 euro

Adresse du siège social :

Rue Ampère

69 730 Genay



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

25

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	14 875 051
<i>Engagements</i>	36 986
Avals et cautions	14 912 037
Engagements en matière de pensions	136 663
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	15 048 700
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 136 663 euro
Parallèlement, l'entreprise a souscrit un contrat d'assurance collective auprès d'un organisme extérieur légalement agréé à cet effet.
Le montant des fonds constitué au 28/02/18 est valorisé à 42 396 €.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

26

